



SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUISSEQUES

4 Quai de la Marine – 83500 La Seyne sur Mer

Assemblée Générale Ordinaire du 27 Janvier 2023

L'assemblée Générale de la Société Nautique des Mouissèques a siégé Salle polyvalente du Complexe Léry le Vendredi 27 Janvier 2023.

La séance est ouverte à 18h40 après signature de la liste d'émargement.

Sur 102 membres (87 sociétaires et 15 sympathisants) à jour de leur cotisation, 54 sont présents ou représentés (7 pouvoirs)

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut délibérer.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de l'AG du 18/03/2022
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités (voile, VRC, pêche)
- Rapport financier
- Rapport et élection des vérificateurs aux comptes
- Cotisations et licences - Tarification
- Questions diverses

1 - ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'AG DU 18 MARS 2022 :

Aucune remarque n'étant faite, le Président soumet au vote l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 Mars 2022.

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 - RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT :

Tout d'abord, merci à tous pour votre présence.

Cela fait bien longtemps, que je n'ai plus fait devant vous le rapport moral du Président : un peu plus de six ans, déjà, le temps passe très vite !...

L'année 2022 a été difficile, il a fallu remettre en route les activités du club, suite aux années COVID, et tous les membres du Comité directeur se sont donnés à fond, la tâche n'a pas été facile avec l'arrêt des subventions du Département et de TPM, et diminution de 50% de celle de la Mairie. Et pourtant, notre société n'a pas besoin de grand-chose pour fonctionner, puisque le matériel, c'est vous qui le fournissez, par l'achat et l'entretien de vos bateaux et le terrain de jeu, ça reste la MER, qui elle, s'offre à tous, gratuitement. Nos activités sont autofinancées par votre participation. La société n'a besoin que d'une aide pour les frais fixes : loyer, vedette, eau, électricité etc...

Malheureusement, nous ne sommes pas arrivés à tenir notre budget, et de ce fait, pour la deuxième année consécutive nous sommes en déficit. Rien d'alarmant, pour le moment.

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUISSEQUES 4 QUAI DE LA MARINE 83500 LA SEYNE SUR MER

☎ 04 94 87 20 07

E MAIL : club.mouisseques@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mouisseques.com>

Nous avons déjà pris des mesures pour nous remettre sur les rails, en renégociant nos contrats d'assurance et de téléphone. Nous repoussons au maximum, le moment, où nous serions dans l'obligation d'augmenter les cotisations, peut être l'année prochaine. Notre projet d'investissement pour changer notre vedette de 50 ans sera une fois de plus, remis à plus tard.

Pour faire rentrer des sous, par le passé nous avons organisé occasionnellement, des régates, dites « d'entreprise » : La régata du froid, la Samus'cup, la Quadrasolo etc... et chaque année la Coupe des Lyons. Pour l'organisation de ces régates, incluant l'accueil des bateaux, nous rencontrons énormément de difficultés.

- Les darses, ex chantiers, sont clôturées dans tous les sens.

- Le port de la Seyne, normalement limité aux bateaux de plus de 14 mètres, reçoit à l'année, sur le quai d'accueil, des bateaux de plus de 25 mètres,

A ceci, s'ajoute le problème de gestion des ports de la rade, dont la décision sera prise, aux dernières nouvelles, à la fin de l'année.

Et en attendant, rien ne bouge.

La solution, pour notre club, serait de trouver des petits sponsors ; nous ne sommes pas des professionnels et ne cherchons pas des millions, juste de quoi, remettre nos comptes dans le vent, pour assumer notre passion.

Nos projets pour 2023

- Pour la section Voile, ça commence par la régata " La Farfalles' cup " le 05 Février, le week end prochain. Cette régata compte pour le challenge CVAT, nous attendons une quarantaine de bateaux, il faudra du monde pour l'organisation.
- Fin Février, les 25 et 26, il y a un défi à réaliser avec les J80 de la Marine, pour défendre les couleurs de notre club, on l'a déjà gagné, pourquoi pas cette année, on va réussir !
- Fin Mars, les 25 et 26, Les 100 miles" grosse régata de nuit. Elle demande pour nous une importante logistique.
- Et bien sûr, "La Croisière Corse" du 06 au 14 Mai. (La Seyne – Calvi – Porquerolles – La Seyne)

De la régata pour les voileux, de l'aventure pour les autres et une grosse dose de convivialité pour tout le monde.

La Pêche n'est pas en reste, avec un joli calendrier de concours, et nous organisons cette année le championnat des clubs de la rade "Trophée de la Rade". Un gros événement et un titre qu'il faut défendre car nos pêcheurs l'ont remporté l'année dernière.

Pour organiser tous ces événements nous avons besoin de vous : pour les inscriptions, le déroulement de l'épreuve, les résultats et la sécurité, il nous faut des volontaires pour mener à bien notre tâche. Merci !

Les calendriers complets Voile, Pêche sont disponibles au club.

Avant de conclure, je veux attirer votre attention, sur le fait, que nous avons nommé des " Membres d'honneur", ces personnes se sont largement investies pour la Société, elles sont toujours là, mais ont décroché pour différentes raisons, ainsi, en les nommant, nous voulons qu'elles fassent toujours partie de notre société, de notre famille :

Daniel Marty : je dirais simplement que sans son investissement dans la société, avec son ami Marcel, le club ne serait plus là.

Jean Pierre Déage : Un bon régatier et Président pendant plusieurs années.

Robert Delanoy : dit Bob, Les arrivées de la Croisière Corse, son encadrement dans les sorties vélos découvertes et ses concerts de guitare resteront de très bons souvenirs.

Georges Javegny : pour sa bonne humeur et son investissement dans l'école de pêche, et s'il ne pêche plus, c'est pour laisser à nos pêcheurs quelques bonites.

MERCI à tous les quatre !

Je voudrais, pour finir, remercier toutes celles et ceux qui sont fidèles au poste, pour donner un coup de main dans la réalisation des manifestations. C'est très important pour une société de bénévoles, comme la nôtre, que tout le monde partage les tâches.

Le rapport moral est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

3 - RAPPORT D'ACTIVITES :

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUISSEQUES 4 QUAI DE LA MARINE 83500 LA SEYNE SUR MER
☎ 04 94 87 20 07

E MAIL : club.mouisseques@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mouisseques.com>

SECTION VOILE :

Bonjour à tous et merci de votre présence.

En 2022, nous avons pu reprendre notre belle régates Farfalle's Cup avec 48 bateaux participants mais seulement 5 du club !!

La 36^{ème} Croisière Corse : 9 bateaux en régates dont 4 du club, les autres bateaux sont venus en croisière.

La Solitaire : 29 participants dont 7 du club

La Coupe de la Ville : 32 bateaux (8 SNM)

Pour les années 2020-22, notre club est classé 4^{ème} au Challenge CVAT.

Félicitations à nos régatiers, comme Dominique LEXA 1^{er} du Championnat de Méditerranée First 31.7, 1^{er} Spi Dauphine et 2^{ème} dans sa catégorie au classement CVAT.

A Pascal GRAUX, 2^{ème} à la Croisière Corse et 4^{ème} au classement CVAT. Très fidèle participant à toutes les régates CVAT.

Bravo aussi à Gilles BARTOLOMEO, 1^{er} en catégorie P à la Coupe de la Ville.

Retour de Nicolas FORESTIER et Patrick CAROZZO, sans oublier Guy TEDONE avec ses équipiers Daniel et Pascal.

Bienvenue aussi à nos jeunes sociétaires, Bastien et Mathieu déjà bien actifs au sein du club.

Pour 2023, mêmes régates qu'en 2022 plus les 100 milles les 25 et 26 Mars.

Le calendrier est disponible au club ou sur notre site.

La 37^{ème} Croisière Corse aura bien lieu cette année du 6 au 14 Mai 2023.

Concernant la licence voile, le montant est passée à 60€ cette année.

Je vous souhaite de belles sorties en 2023, dans la bonne humeur et le bon esprit.

Bon vent pour vous tous et merci de votre attention.

SECTION VRC :

La Voile Radio commandée, ce sont des petits voiliers en régates. C'est la formule 1 des mers en modèles réduits.

Ouvert à tous et possibilité des venir essayer lors des prochaines régates, 3 ou 4 prévues en 2023 (derrière le Casino Joa)

SECTION PECHE :

32 licenciés cette saison 2022 soit 9 de moins que l'année précédente mais ça reste très bien et nous connaissons déjà de nouveaux inscrits prévus pour 2023, nous vous remercions pour votre fidélité

Nous avons prévu 7 concours, et les 7 ont pu être effectués grâce à une météo clémente et à une participation dynamique et volontaire.

Cette année nous avons avec beaucoup de joie gagné "le Trophée de la rade" avec une mobilisation correcte et motivée puisque 10 sociétaires ont porté haut les couleurs de notre club (quel dommage que ce nombre baisse ...mais quantité et qualité ne sont pas forcément liés puisque plus nombreux l'année dernière, nous l'avions perdu !!)

Le contexte sanitaire bien évidemment a eu une incidence sur le nombre de participants à nos concours l'activité a été bien plus dynamique en 2022 mais pas à l'égal encore aux années avant COVID.

La moyenne des participants est de 17 personnes par concours (la moyenne de 2021 le plus suivi fut « le challenge pois chiche » avec 25 participants..).

Juste pour information 118 lots ont été distribués cette année (pour repère avant la pandémie à peu près 200)

Nous avons pu partager le pot de l'amitié habituel pour les 6 autres concours que nous avons organisés

Après décision unanime du comité directeur, il a été décidé qu'un concours aurait les inscriptions offertes (le trophée de la rade).

Nous avons pu récompenser lors du repas de fin d'année tous les sociétaires participants à cette activité suite à la décision du comité directeur qui encourage et soutien le dynamisme de la section pêche (malgré une trésorerie à la baisse étant donné la très importante et préoccupante diminution de la subvention).

- Les résolutions à appliquer en 2023

Continuons à être constants sur la ponctualité pour les pesées à 12h00.

Essayons de nous améliorer sur l'anticipation des inscriptions (car ça nous facilite la logistique).

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUISSEQUES 4 QUAI DE LA MARINE 83500 LA SEYNE SUR MER

☎ 04 94 87 20 07

E MAIL : club.mousseques@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mousseques.com>

Et surtout, surtout conservons "le trophée de la rade" en 2023, nous en serons les organisateurs accueillons chaleureusement les clubs de la rade, dans la bonne humeur avec une super participation... cette journée autour de ce loisir commun est toujours gage d'un exceptionnel moment de plaisir partagé (nous espérons que les directives 2023 nous permettront d'annoncer à l'AG prochaine un record de participation ...

Nous rappelons par la même occasion que nos concours sont ouverts à tout le monde voileux comme pêcheurs la compétition n'étant pas la motivation première qui reste avant tout un bon moment de partage.

Remerciements : Comme chaque année merci à tous ceux qui participent à cette activité et donc dynamisent notre société par leur présence autour de cette passion commune "la Pêche".

4 – RAPPORT FINANCIER

RECETTES : 29 415,00 € DEPENSES : 33 519,00 €

L'exercice de l'année 2022 présente un déficit comptable de 4 104,00 €

LES RECETTES sont essentiellement couvertes cette année par :

Le montant des cotisations sociétaires et sympathisants 4 660,00 € .

La subvention communale 4500,00 €

Les dons réception du club

Recettes des concours pêche et régates

Recette participation au repas de fin d'année.

Encaissement licences pêche et voile

LES DEPENSES sont essentiellement représentées par :

Les charges fixes inhérentes au fonctionnement de l'association. Loyer , EDF, Assurance, Téléphonie, Place port vedette.

Les frais de fonctionnement et de représentation du club.

Les frais de réception (dont le repas de fin d'année et permanence du club).

Frais d'organisation des activités pêche et voile (dont cadeaux, lots)

Achat de licences pêche et voile

Investissement : aucun investissement n'a été engagé en 2022

Commentaires sur le déficit comptable

- Les inscriptions aux deux manifestations importantes du début d'année La Farfalle et la Croisière Corse sont marquées par une participation moindre ce qui a renforcé le poids des charges fixes engagées.
- Si on se réfère à l'année 2019, année de pleine activité au même titre que l'année 2022, le déficit observée est essentiellement dû à une baisse importante de la subvention municipale qui est passée de 8000 € en 2019 à 4500 euros en 2022.

Perspectives 2023

Pour rappel aucun investissements ni réparations importantes n'ont été engagés en 2020, 2021 et 2022.

Cette année il faudra probablement renouveler une partie des équipements informatiques, l'entretien de la vedette est engagé (carénage, équipements et réparations courantes).

Le remplacement de la vedette n'est pas d'actualité mais sera à envisager dans les années à venir, au niveau comptable il n'existe pas de section d'immobilisation.

Les fonds propres de l'association peuvent couvrir le déficit actuel, mais si la baisse de la subvention se confirme malgré les arguments que nous avons développés auprès de la municipalité la santé financière de l'association pourrait être préoccupante.

Le bureau anticipe et envisage deux axes de gestion de cette situation

- Solliciter d'autres sources de financement (mécénat, sponsor etc...)
- Revoir le montant des cotisations qui n'a pas évolué depuis près de 15 ans
- Réduire certains postes de dépenses *

*A ce titre ,sur les recommandations des vérificateurs aux comptes, nous avons engagé :

- Le Changement du fournisseur accès téléphonie et internet (20 € / mois au lieu de 60€)
- La renégociation des contrats d'assurance qui s'appliqueront en 2023.

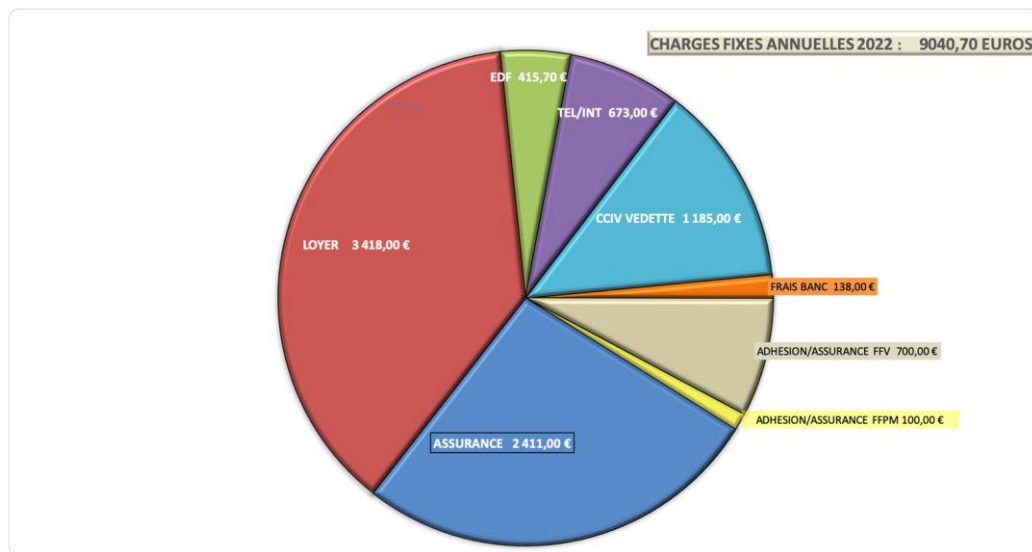
LE BILAN : Les disponibilités de l'association s'élèvent à **66046,69€** au 31/12/2022

DISPONIBILITES AU 31/12/2021	
LIBELLES	MONTANT

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUSSÈQUES 4 QUAI DE LA MARINE 83500 LA SEYNE SUR MER
☎ 04 94 87 20 07

E MAIL : club.mouisseques@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mouisseques.com>

banque COMPTE COURANT AU 31/12/2022	5708,94
Livret A-CREDIT AGRICOLE	30153,22
CIC	30000,00
REGIE PECHE	34,13
CAISSE	150,40
TOTAL DISPONIBILITE	66046,69



La trésorière Sylvie BOTTA

Ps : pour des explications plus fines et détaillées n'hésitez pas à me contacter.

5 – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En vertu du mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée Générale de l'Association, nous avons l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que nous avons menées en présence de la Trésorière de l'Association, du Président et de la secrétaire.

Nous avons eu à notre disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2022, nous avons pu valider par sondage un certain nombre d'écritures et de soldes comptables, nous avons également vérifié les soldes en banque au 31 Décembre 2022.

Nous soulignons que la baisse de la subvention municipale a contribué au déficit de l'année 2022.

Nous avons noté que nos recommandations l'an dernier ont été prises en compte et que le club a renégocié les contrats assurances et Orange. La répercussion sera plus évidente sur les comptes 2023.

Les vérifications effectuées nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

En conclusion, nous donnons quitus au Trésorier de l'Association Société Nautique des Mouissèques.

6 – ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES :

Les vérificateurs aux comptes ont procédé à l'examen des comptes annuels et n'ont fait aucune observation lors de leur vérification.

G. COURCET et JL. BOURREL se représentent.

7 – COTISATIONS ET LICENCES – TARIFICATION

Tarification cotisations et licences 2023 :

La cotisation sociétaire 2023 reste à 50€. Celle de membre sympathisant à 30€.

Le tarif des licences est, pour la pêche (25€) et passe pour la voile à 60€.

Les cotisations n'ont pas augmentées depuis plusieurs années (au moins depuis 2011). Par contre, les charges fixes sont en hausse.

Pour 2024, nous envisageons d'augmenter la cotisation sociétaires à 60€ et réfléchissons pour, éventuellement une cotisation couple.

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUISSÈQUES 4 QUAI DE LA MARINE 83500 LA SEYNE SUR MER
☎ 04 94 87 20 07

E MAIL : club.mouisseques@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mouisseques.com>

INTERVENTION DES ELUS :

M.MINNITI, Délégué à la vie nautique et aux ports :

relève que certaines communications sont toujours un peu erronées concernant deux sujets ;

- le projet de réalisation d'un pont sur le port pour dévier la circulation a été refusé par l'architecte des Bâtiments de France en raison de la proximité du Pont Levant.

L'autre proposition serait la construction d'un passage sous-marin (œuvre immergée)

A savoir que le TCSP (projet de transport en commun reliant la Garde à la Seyne) devrait passer d'ici 5 ans sur le port.

L'aménagement du port à l'Espace Grimaud, qui devait être réservé aux voiliers actuellement dans le port, prévu pour 600 places, serait moins important (200 places)

- 2^{ème} point : Rétrocession de l'espace maritime gérée par la Métropole

La Métropole souhaite remettre cet espace à un délégataire (DSP) soit la Chambre de Commerce ou Eiffage qui sont les deux candidats.

La décision devrait être prise fin mars et applicable rapidement

- Un 3^{ème} point, La Ville sera ville départ de la Course des multi50 vers le 11 Mai dans les grandes formes. Direction Ajaccio

M. MARTINEZ, Conseiller municipal Délégué à la politique sportive :

- A propos de la baisse de la subvention, il rappelle que toutes les subventions des associations ont baissé (en raison des deux années de Covid)

Certaines ont été dissoutes.

Pour l'instant la subvention 2023 ne devrait pas être touchée.

Il souligne que tous les avantages en nature alloués aux assoc sont comptées comme subventions (mise a disposition de salles, gymnases, eau, électricité, matériel ...)

D'autre part, la Cour des comptes qui contrôle le bon emploi de l'argent public, demande à ce que les associations montent des projets qui seraient subventionnés.

Une rencontre entre associations et grandes entreprises devraient être organisée prochainement pour sponsoring.

8 – QUESTIONS DIVERSES

Aucune question

La séance est close à 20h10. Suivie de la galette des rois .

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par les représentants du bureau après lecture

Le Président

Gérard VENDEL-VIEST

Le Vice-Président

Gaëtan CASTALDO

La Secrétaire

Christine GUILBERT

La Trésorière

Sylvie BOTTA

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DES MOUISSEQUES 4 QUAI DE LA MARINE 83500 LA SEYNE SUR MER
☎ 04 94 87 20 07

E MAIL : club.mousseques@wanadoo.fr - Site Internet : <http://www.mousseques.com>